

Décisions du conseil communal

Séance du 29 janvier 2007

- Tarifs pour le Centre Aquatique Krounebiertg à Mersch:

Le conseil communal a fixé les tarifs du Centre Aquatique Krounebiertg comme suit:

D) Centre aquatique Krounebiertg:

A) Tarifs d'entrée pour la piscine:

- Adulte jusqu'à 1 heure:	2,00 €
- Adulte jusqu'à 2 heures:	3,50 €
- Adulte jusqu'à 3 heures:	4,50 €
si dépassement le tarif journalier est applicable	
- Adulte pour 1 journée entière:	7,50 €
- Enfant 0-4 ans:	gratuit
- Enfant (4-15 ans) jusqu'à 1 heure:	1,00 €
- Enfant (4-15 ans) jusqu'à 2 heures:	2,00 €
- Enfant (4-15 ans) jusqu'à 3 heures:	3,00 €
si dépassement le tarif journalier est applicable	
- Enfant (4-15 ans) pour 1 journée entière:	5,50 €
remise pour "familles avec au moins 2 enfants":	10% sur tarif
remise pour "groupe avec au moins 8 personnes":	10% sur tarif
"jour d'anniversaire"/ sur présentation de la carte d'identité:	gratuit

B) Location de la piscine:

- location pour classes scolaires/ par heure et par unité de classe maximum 20 enfants avec maître nageur	100,00 €
- location pour associations/ 1/2 bassin ou bassin non nageur par heure	75,00 €

C) Tarifs d'entrée pour le sauna et le wellness:

- Adulte jusqu'à 3 heures:	10,50 €
si dépassement le tarif journalier est applicable	
- Adulte pour 1 journée entière:	15,00 €
- Enfant (4-15 ans) jusqu'à 3 heures:	8,00 €
si dépassement le tarif journalier est applicable	
- Enfant (4-15 ans) pour 1 journée entière:	12,00 €

Dans les tarifs prémentionnés l'entrée à la piscine est incluse.

- Utilisation du solarium/ par période de 5 minutes:	4,00 €
--	--------

D) Location et cautionnement:

- location serviette:	2,50 €
- cautionnement serviette:	35,00 €
- location peignoir:	5,00 €
- cautionnement peignoir:	75,00 €
- medium perdu:	20,00 €

E) Cours de natation et de fitness:

- cours aquatique:	100 €
- cours de fitness:	100 €

F) Cartes de fidélité (Wertkarten):

valeur de la carte	prix de la carte:		remise accordée	
	association/société	particulier	association/société	particulier
25,00 €	21,25 €	24,25 €	15%	3%
50,00 €	42,50 €	47,50 €	15%	5%
75,00 €	63,75 €	69,75 €	15%	7%
100,00 €	85,00 €	90,00 €	15%	10%
250,00 €	212,50 €	220,00 €	15%	12%
400,00 €	340,00 €	340,00 €	15%	15%

Pour pouvoir bénéficier de la remise de 15% les associations/sociétés doivent acheter des cartes de fidélité d'un montant total minimal de 500 €

II) Location de la piscine Nic Welter :

pour groupes ou clubs	
par heure sans maître de natation:	37,00 €
par heure avec maître de natation:	50,00 €

(Tous les prix de ce chapitre s'entendent TVA comprise)

- Règlement d'ordre intérieur:

A la demande de l'autorité supérieure le conseil communal a procédé à la modification d'une phrase du règlement arrêté dans sa séance du 6.11.2006;

- Enseignement musical:

Convention par laquelle la commune de Mersch a approuvé l'organisation rectifiée des cours de musique de l'année scolaire 2006/2007 à l'Union Grand-Duc Adolphe au montant de 227.272,50 €, 97 élèves ont été inscrits aux cours de solfège et 86 élèves aux cours de formation instrumentale;

- Décomptes de travaux extraordinaires:

Les décomptes suivants ont été approuvés:

	<u>Devis</u>	<u>Décompte</u>
Réaménagement de l'école Feiereisen à Mersch (façade):	186.782,02 €	184.645,62 €

Travaux d'amélioration des conditions hydrauliques d'écoulement des eaux du ruisseau dit «Rollingerbaach» à Rollingen	161.752,72 €	152.216,58 €
---	--------------	--------------

- Subsidés divers:

Ligue Médico-Sociale: participation aux frais de la médecine scolaire pour l'année scolaire 2005/06 au montant de 1.684 €

- Syndicats intercommunaux:

Le conseil communal a marqué son accord à l'adhésion de la commune de Garnich au syndicat intercommunal SIDERO;

- Contrats et conventions:

- a) Acte par lequel la commune de Mersch cède aux époux KOPS-CORTINA de Mersch un terrain d'une contenance de 1,34 ares au lieudit "rue Lohr" à Mersch au prix total de 46.900 €
- b) Acte d'échange par lequel la société Garage Schmitz & Hubert SA de Mersch cède à la commune de Mersch une emprise de terrain, sise coin rue de la gare – rue de Beringen d'une contenance totale de 1,07 ares. En contrepartie la commune cède à la société Schmitz & Hubert un terrain d'une contenance de 0,12 are. Il reste une soule à payer par la commune au montant de 589 €
- c) Conventions réglant le paiement du permis de conduire C/E de 2 membres du corps des sapeurs de Moesdorf-Pettingen-Essingen;
- d) 4 contrats accordant une concession à 30 ans sur des tombes au cimetière de Mersch;
- e) Avenant au contrat de louage de service à durée indéterminée portant réduction de la tâche de la dame Neumann Sheila, éducatrice diplômée de l'éducation précoce;
- f) Des contrats à durée déterminée avec le personnel remplaçant des écoles;

- Collectes à domicile:

- a) Les divers organisateurs des feux de bure ont été autorisés à effectuer une collecte à domicile à cet effet;
- b) L'asbl "Mierscher Musek" a été autorisée à effectuer une collecte à domicile lors du traditionnel "Hämmelsmarsch" dans les différentes sections de la commune;

- Commissions consultatives communales:

Proposition de la fraction Déi Gréng de remplacer le sieur Bruck Gilbert par le sieur Weyrich Patrick comme membre de la commission des bâtisses;